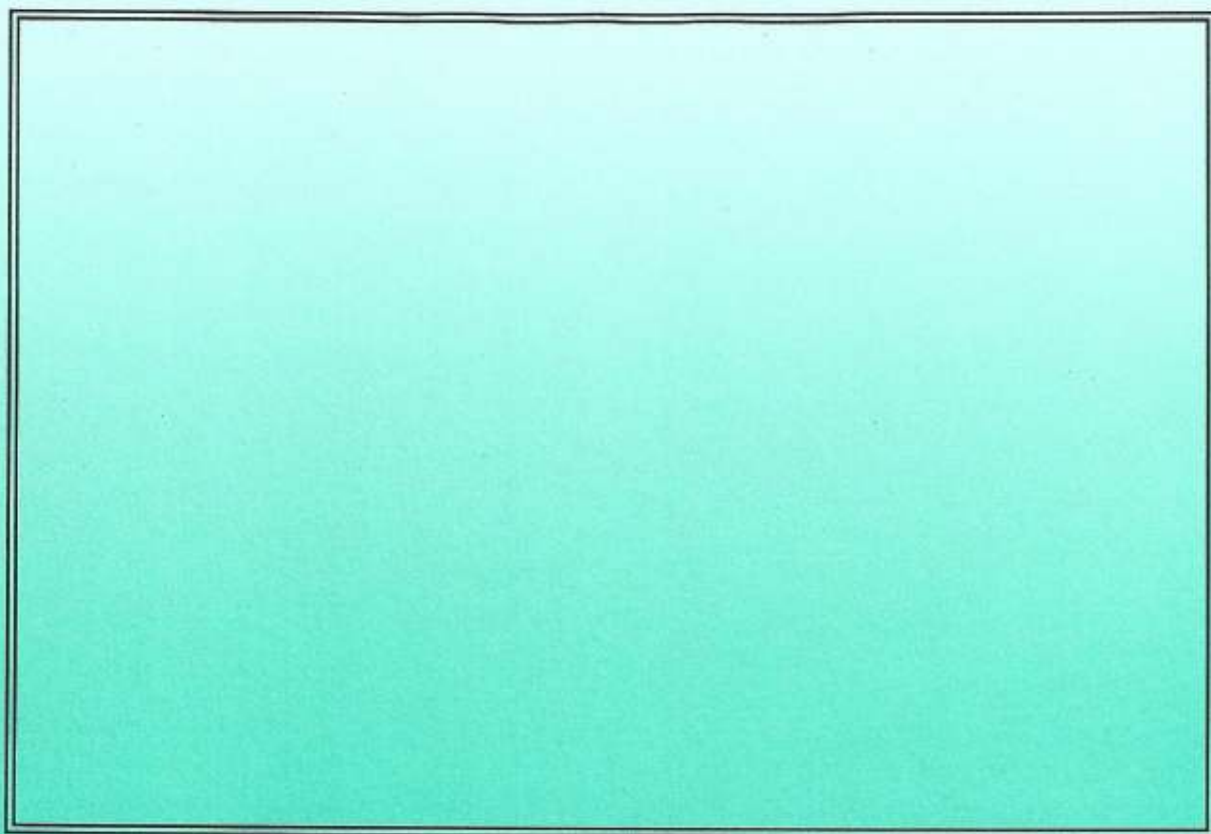


BULLETIN COMMUNAL 2000



20 juillet 1999 - Spectacle « Nuits de la Mayenne » à LA ROUAUDIÈRE

LA ROUAUDIÈRE

le mot du Maire

Le bulletin municipal n'est pas en avance cette année et nous vous prions de nous en excuser. Beaucoup de travail et l'enregistrement de toutes les données civiles sur le nouveau matériel informatique nous ont pris du temps. Mais c'est néanmoins du temps de gagné pour vous : quelques minutes suffisent désormais pour vous sortir des fiches d'état civil de notre ordinateur !

Contrairement aux tendances nationales en milieu rural, le résultat du recensement est positif pour notre commune puisque la population a augmenté de 10% et le nombre d'habitants est passé à 337. Formulons des vœux pour que cette progression continue !

Deux logements HLM ont été construits en 1999, des fermettes ont été vendues, de nouvelles familles sont arrivées dans notre commune, aussi nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne adaptation.

Après quelques années de travaux, nous avons enfin ouvert à la location l'ancien Prieuré-cure, baptisé Manoir. Vous pouvez vous adresser à la mairie pour tout renseignement, sinon nous vous proposerons de visiter les lieux lors d'une journée portes-ouvertes que nous programmerons dès que possible.

Le budget 2000 vient d'être voté et le conseil municipal a décidé, pour ce qui est de l'investissement, d'y consacrer une grande partie à la voirie, et d'autre part de faire réparer le système d'horloge des cloches de l'église, de commencer l'aménagement d'un atelier municipal et de rénover la salle des anciens. L'envie ne manque pas de contenter les rêves de chacun mais l'entretien des biens communaux et le manque de ressources ne nous permettent guère d'écarter. Nous essayons donc dans la mesure du possible d'agir pour le bien du plus grand nombre et nous espérons que chacun se trouve satisfait.

Le bulletin municipal, c'est aussi l'occasion de remercier vivement tous les acteurs de la vie associative et sportive de notre commune, de remercier également les commerçants, les artisans et les industriels qui par leurs activités font connaître La Rouaudière, et de rendre hommage à chacun d'entre vous qui contribuez d'une manière ou d'une autre au bien-être de notre village.

Nous en parlions depuis longtemps, l'année 2000 devait être particulière, magique, exceptionnelle, et puis finalement c'est une année comme une autre, avec ses joies et ses peines, avec ses rires et ses larmes ; et pourtant, j'en suis persuadée, dans l'avenir, elle sera un point de repère plus que toutes les autres sans doute. C'est peut-être le moment de relever des défis, de prendre des initiatives, ou pourquoi pas de participer, à sa façon, à la vie de la collectivité. Bon courage à tous et meilleurs vœux de réussite dans toutes vos entreprises !

Elisabeth DOINEAU



LE MAIRIE

Le Mot du Maire	
Sommaire	
Conseil Municipal	1 à 7
Etat Civil	8
Maisons fleuries	9
Infos Mairie	10 – 11
Collecte sélective	12 – 13
Le mot du Conseiller Général	14 – 15
Communauté de Communes	16 – 17
Syndicat Initiative	18
L'eau, c'est la vie	19
Gendarmerie	20 - 21
Synd. Pays Craon – ORAH	22
Infos diverses	23 - 24
Ecole de La Rouaudière	25
Associations communales	26 à 30
Fêtes 1999 – Calendrier 2000	31



CONSEIL MUNICIPAL

REUNIONS FEVRIER-MARS 1999

SUBVENTIONS 1999

Le Conseil Municipal fixe le montant des subventions 1999 pour un montant global de 8 900 F.

DISSOLUTION DE L'A.F.R.

Les remboursements d'emprunts de l'AFR étant terminés, celle-ci a décidé de donner à la Commune les chemins d'exploitation et une partie des fossés. Le Conseil Municipal souhaite faire un état des lieux avec les membres de l'AFR.

ECLAIRAGE PUBLIC

Trois projecteurs sont à remplacer pour un montant de 9 500 F – accord du Conseil Municipal

MANOIR

Poursuite des travaux de peinture et nettoyage de l'ensemble

LOCATION SALLE ST SYLVESTRE

Prendre le tarif bal public (associations locales), soit 1 395 F

CR VIOCHETTERIE

Trous face à la maison de Mme JAMET, sur le terrain appartenant au Département : pas de participation aux frais de remise en état de la Commune

ENQUETE PORCHERIE CHELUN

Enquête publique pour régularisation de la porcherie chez M. Marquet Daniel à Chelun : avis favorable du Conseil Municipal sous réserve du respect des règlements en vigueur.

TRAVAUX INVESTISSEMENT 1999

Dans l'attente du vote du budget 1999, autorisation de payer des factures pour un montant global de 50 000 F (1/4 des prévisions 1998)

CHEMIN RURAL DE LA LANDE FEVE

Demande d'achat d'une partie du chemin par M. Mme MORICEAU J ;Pierre (en limite de propriété) – voir Equipement pour prix et formalités.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Suite à la réunion de bureau de la Communauté de Communes du 07 décembre 1998, il a été décidé la modification des statuts. Le Conseil Municipal accepte les modifications proposées.

SALLE SOCIO – FOYER

Des travaux d'entretien à la petite salle et au foyer sont à envisager : faire des études

BUDGET 1999

Budget proposé par Mme le Maire et voté par le Conseil Municipal

Fonctionnement : Dépenses – Recettes : 1 638 245 F

Investissement : « « 366 000 F

FRAIS DE DEPLACEMENT

Agents communaux : versés uniquement lorsqu'un ordre de mission sera délivré par le Maire ou son représentant et suivant le barème en vigueur

Agent recenseur : versement d'une indemnité forfaitaire de 700 F

REUNION DU 18 MAI 1999

MANOIR

Arrêté d'ouverture du 10 mai 1999. Petits travaux à réaliser : tringles – éclairage, sanitaires....

Tarif de location : 30 F par nuit et par couchage, sauf dans la chambre au-dessus de la cuisine : 40 F par nuit et par lit.

LOCAL AGENT ENTRETIEN

Local près du terrain des sports vidé et matériel entreposé dans un hangar appartenant à Mme DOINEAU E.

Voir pour bardage et pose d'un compteur électrique

COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR

Approuvé par le Conseil Municipal : fonds libres fin 1998 : 28 515,40 F

TARIFS LOCATION SALLE SOCIO ET MANOIR

Augmentation de 3 % sur les tarifs 1998

Lave-vaisselle : compter une location : jusqu'au 60 personnes : 100 F
Plus de 60 personnes : 200 F

Prévoir une fermeture à clé pour mise en service

TARIFS CANTINE

Prix à la rentrée de septembre 1999 :

Enfants : 15,00 F au lieu de 14,80 F

Stagiaires et enseignants : 25,00 F au lieu de 24,00 F

ELECTIONS DU 13 JUIN 1999

Etablissement des tours de garde : de 8 h à 22 h

CHEMINS DE L'ASSOCIATION FONCIERE

Circulaires pour entretien lorsque la Commune sera propriétaire

REUNION DU 24 AOUT 1999

EQUILIBRE BUDGETAIRE 1999

Décisions modifications de différents articles afin de rétablir l'équilibre budgétaire de l'exercice 1999.

EMPRUNT SOCIETE GENERALE

Renégociation du capital restant dû près du Crédit Agricole au taux de 4,25 % ,
(8 % à la Société Générale) avec un gain de 100 000 F environ

EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

pour financer dépenses investissement 1999 : 200 000 F, au taux de 4,45 % d'une durée de 10 ans

REUNION DU 05 OCTOBRE 1999

ATELIER MUNICIPAL

Sous la présidence de M. SERVEAU Claude, le Conseil Municipal, après consultation du Service des Domaines), a décidé d'acquérir près de Mme Doineau M. J., un hangar et le terrain (1600 m² environ), pour la somme de 45 000 F

CAMPING

Le Conseil Municipal a décidé, compte-tenu de l'activité agricole de la Commune, de restreindre la pratique du camping libre sur la Commune. Un projet d'arrêté sera préparé en vue de la consultation de la commission départementale de l'action touristique.

DEBIT TEMPORAIRE DE BOISSONS

Une déclaration devra être adressée pour toute manifestation au Service des Douanes, accompagnée de l'autorisation délivrée par le Maire.

DECISIONS MODIFICATIVES BUDGET 1999

Budget assainissement : admission en non-valeur d'une créance
« Commune : dépôts de garantie – locations logements

LOCATIONS PARCELLES COMMUNALES

Renouvellement convention location précaire à EARL du Buron et EARL de la Primais (parcelle de 48 a et 50 a)

ELECTIONS MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

Etablissement du tour de garde pour les élections du 27 octobre 1999

TRAVAUX LOGEMENT ECOLE

Remplacement d'une porte et d'une fenêtre par M. Villefeu

VESTIAIRES TERRAIN DES SPORTS

Remplacement du chauffe-eau par M. Chaussée
Prévoir remplacement des caillebotis et fermetures au dessus des cloisons

HORLOGE

Depuis plusieurs mois, l'horloge de l'église fonctionnait très mal, après intervention de spécialistes, ceux-ci ont déclaré que l'horloge était très vieille et non réparable. Une étude sera faite pour son remplacement et la mise en conformité électrique de l'installation pour le budget 2000

REUNION INFORMATION SUR MAILLAGE BOCAGER DE LA COMMUNE

Suite aux travaux d'un stagiaire, une réunion d'information est organisée le mardi 26 octobre 1999 à 20 h 30 au Manoir, avec la participation de M. Maillet de la Chambre d'Agriculture

VENTE ANCIEN ATELIER COMMUNAL

Le Conseil Municipal a décidé de mettre en vente l'ancien atelier communal. Les personnes intéressées sont invitées à faire une offre sous enveloppe cachetée, déposée à la Mairie avant le 31 octobre 1999. Ce bâtiment sera à démonter par l'acquéreur avant le 30 novembre 1999.

REUNION DU 14 DECEMBRE 1999

ATELIER MUNICIPAL

Demande de subvention DGE et du Fonds départemental d'aide aux communes rurales. Voir alimentation eau – électricité

TRAVAUX INVESTISSEMENT VOIRIE 2000

Demande de subvention DGE pour rechargement de la voie communale n° 202 (en partie), du CR de la Fouleraie et du CR de la Viochetterie, pour un montant global de 188 287 F TTC.

ASSURANCE STATUTAIRE DU PERSONNEL

Suite aux nouvelles normes européennes, les contrats d'assurance avec la CNP ont été revus. Autorisation pour la signature des nouveaux contrats et d'une convention de gestion avec le Centre de Gestion de la Mayenne.

VENTE ANCIEN ATELIER COMMUNAL

Attribué à Monsieur COLAS Hervé, pour la somme de 600 F. A démonter pour le 15 janvier 2000

DECISIONS MODIFICATIVES BUDGET 1999

Transfert de divers crédits pour mandater les dernières factures de 1999

LOGEMENTS HLM

Seront mis en service au 1^{er} janvier 2000 – Le type V est demandé par Mme DESMOTS, qui libérera son logement communal au 31.12.1999. Demande de M. TEHARD pour la location du logement communal.

C.E.S.

Fin du contrat de Mme COURCIER début janvier 2000 et pas possibilité de le reconduire.

Candidature de Mme SEMONS de St Aignan/Roë, pour un contrat de 1 an
Renouvellement du contrat de M. COCAUD pour une durée de 9 mois.

HORLOGE – CLOCHES EGLISE

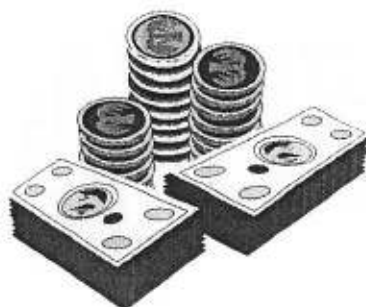
Deux devis pour la fourniture d'une horloge et la mise aux normes de l'installation électrique, sera vu lors du vote du budget 2000

VENTE TRONCON CR LANDE FEVE

Suite à l'enquête publique, décision de vendre à M. et Mme MORICEAU Jean-Pierre une partie du CR de La Lande Fève (468 m2)

SUBVENTIONS 1999

Comice Agricole du canton	500 F
Chambre des Métiers Mayenne	200 F
Association Familiale canton	100 F
Bibliothèque Centrale de Prêts	150 F
Ass. Donneurs sang canton	200 F
Prévention Routière	100 F
Croix d'Or	100 F
Syndicat Initiative canton	350 F
Gt Défense ennemis des cultures	100 F
USEP Laval	200 F
SPA Laval	100 F
Ass. Sportive La Rouaudière	1 500 F
Comité des Fêtes «	500 F
Club du 3 ^{ème} âge «	200 F
MJC «	300 F
Coopérative scolaire «	3 500 F
ADMR St Aignan	300 F
CAUE	300 F
Chambre des Métiers Ille et Vilaine	100 F



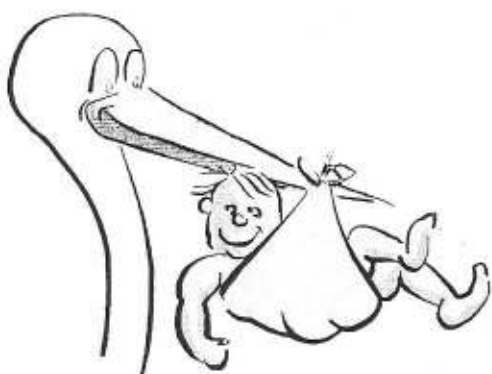
COMPTE ADMINISTRATIF 1998

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES			
Charges à caractère général	281 039,50	Remboursement d'emprunt	154 766,07
Charges de personnel	498 697,13	Travaux voirie	61 554,77
Autres charges de gestion	151 244,55	Travaux bâtiments	193 938,37
Charges financières	128 406,52	Déficit reporté	121 571,85
Charges exceptionnelles	338,00		
TOTAL DE LA SECTION	1 059 725,70	TOTAL DE LA SECTION	531 831,06
RECETTES			
Produits des services	40 298,02	Dotation - fonds divers	18 975,00
Impôts et taxes	514 546,00	Subvention	59 253,00
Dotations et subventions	409 025,78	Excédent fonction. Cap.	66 571,85
Produits gestion courante	176 020,62		
Produits financiers	48,00		
Produits exceptionnels	16 094,82		
Atténuation de charges	75 558,49		
Excédent antérieur reporté	243 680,58		
TOTAL DE LA SECTION	1 475 272,31	TOTAL DE LA SECTION	144 799,85
EXCEDENT DE CLOTURE	415 546,61	DEFICIT DE CLOTURE	387 031,21
EXCEDENT GLOBAL : 28 515,40 Frs			

BUDGETS 1999

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
COMMUNE	1 238 645 F	366 000 F
ASSAINISSEMENT	74 000 F	66 000 F
CCAS	45 000 F	30 000 F

ETAT CIVIL 1999



NAISSANCES :

- 11 février CHEVILLARD Dylan
- 17 novembre HOUSSAIS William
- 19 août SABIN Alexis

MARIAGES :

- 13 novembre GAUDIN Anthony
et GRAIGNIC Stéphanie
- 14 août HOUTIN Bruno
et MARTINEAU Sophie
- 22 mai MARANDEAU Emmanuel
et SERVEAU Ludivine



CONCOURS MAISONS FLEURIES 1999

Le jury communal a adopté les nouvelles orientations du Comité Départemental et National du fleurissement. Voici donc les résultats du concours communal 1999 :

MAISONS DU BOURG

1^{ère} catégorie : maison avec jardin très visible de la rue

1^{er} : M. et Mme GERARD – La Soulerie

2^{ème} : M. et Mme LESOURD – Le Bourg

3^{ème} : M. et Mme GOEBAU – Le Bourg

4^{ème} catégorie : fenêtres ou murs

1^{er} : M. et Mme TESTIER - Le Bourg

6^{ème} catégorie : commerces

1^{er} : M. et Mme MERIL - Le Relais d'Anjou

ont été également remarquables les jardins de : Mme CATROUILLET, Mme CHEVILLARD, M. et Mme DEMY, M. et Mme DENY, M. et Mme LOUET, M. et Mme PASQUIER, Mme VILLEFEU.

HORS DU BOURG :

Catégorie « fermes » :

1^{er} : M. et Mme SERVEAU – Le Buron

2^{ème} : M. et Mme COLAS – La Blottais

3^{ème} : M. et Mme SEJOURNE – La Biraudière

Catégorie « fermettes et maisons isolées :

1^{er} : M. et Mme CHANTEUX – La Duvacherie

1^{er} ex-aequo : M. et Mme COCHIN – La Viochetterie

2^{ème} : M. et Mme RACINEUX – La Grande Grossière

3^{ème} : M. et Mme CHANTEUX – La Viochetterie

ont été également remarquables les jardins de : M. et Mme CHENAUT (Les Gallières) et M. et Mme COLAS (L'Epale)



REMISE DES PRIX LE 09 JANVIER 2000



INFOS MAIRIE... INFOS MAIRIE...INFOS MAIRIE...INFOS

MAIRIE

Le secrétariat est ouvert au public :

- De 9H00 à 12H00 le lundi et le vendredi
- De 14H00 à 18H00 le mardi et le jeudi

Le mercredi après-midi, la Mairie est fermée au public, mais vous pouvez téléphoner en cas d'urgence.



ASSISTANTE SOCIALE

**PERMANENCES TOUS LES
MERCREDIS DE 9H30 A 12H30**

**6, rue des Lavandières
53 390 ST AIGNAN SUR ROE**

BIBLIOTHEQUE

Le prêt est gratuit.

Les permanences sont assurées tous les mercredis et les samedis de 10H00 à 12H00, sauf jours fériés et mois d'août (mercredi seulement)



MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

Ouverte les 2èmes et 4èmes jeudis de chaque mois de 9H00 à 12H00.

6, rue des Lavandières
53 390 ST AIGNAN SUR ROE

ORDURES MENAGERES

Depuis 1999, les ordures ménagères sont enlevées le :

- Jeudi matin dans le bourg
- Les 2èmes et 4èmes jeudis de chaque mois en campagne (ET NON PAS TOUS LES 15 JOURS)

FERRAILLE

Comme les années précédentes, vous pourrez déposer votre ferraille uniquement sur le parking du cimetière aux dates suivantes :

⇒ 8, 9, 10 septembre 2000



INFOS MAIRIE... INFOS MAIRIE...INFOS MAIRIE...INFOS

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

TOUS LES VENDREDIS DE 9H00 A
12H00 A LA MAIRIE DE ST AIGNAN
S/ROE

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Tous les vendredis
De 8H45 à 11H30
Au centre médico-social de
CRAON

ENTR'AIDE SERVICE

Vous avez besoin d'un coup de main ?
Bricolage, ménage, jardinage...
Entr'aide service assure un contrat de travail, la
mise à disposition, les déclarations, le règlement
des salaires et des charges.

RENSEIGNEMENTS :
7, rue de l'Epron à Craon
Tél : 02.43.09.17.80
ou les halles 3, galerie marchande
à Château-Gontier
Tél : 02.43.70.43.60

IMPORTANT

Recensement militaire

Depuis 1999, tous les jeunes, garçons
et filles sont tenus de se faire
recenser à la Mairie de leur domicile,
dans le mois de leur 16^{ème} anniver-
saire.

Apporter le livret de famille - Un
récépissé de recensement sera
délivré pour examens, permis de
conduire....

LA POSTE

- Départs de courrier à La Rouaudière :
Du lundi au vendredi à 16H45
Le samedi à 11H45
- Ouverture du bureau de poste à St Aignan
Du lundi au vendredi de 9H00 à 12h00 - de
14H00 à 17H00
Le samedi de 9H00 à 12H00



*Madame le Maire et Messieurs les adjoints se
tiennent à la disposition du public à la mairie
sur rendez-vous :*

- Madame E.DOINEAU : 02.43.06.54.61 ou
02.43.06.92.93
- Monsieur C. SERVEAU : 02.43.06.52.85
- Monsieur P.BOISSEAU : 02.43.06.68.63

Janvier 1999 – Janvier 2000
 La collecte sélective fête sa première bougie.

**Grâce à vous,
 Près de 1500 Tonnes Recyclées**

A ce jour, votre geste de tri a permis de retirer de la poubelle habituelle près de 1500 tonnes d'emballages ménagers et de journaux-magazines sur l'ensemble des communes du Pays de Craon. Ces matériaux, une fois collectés sont acheminés vers le centre de tri de Changé afin que puisse être affiné, corrigé le tri opéré par les habitants.

Ces emballages récupérés sont ensuite mis en balles puis orientés vers des filières spécifiques du recyclage, pour devenir de nouveaux produits.

Le tri sélectif en Quantité :

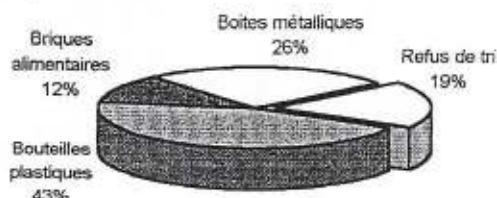
	Verre		Journaux, magazines, Papiers, Boîtes en carton		Briques alimentaires Boîtes métalliques Bouteilles plastiques	
	Kg/hab/an	Tonnes	Kg/hab/an	Tonnes	Kg/hab/an	Tonnes
La commune	26.76	8.2	13.00	4.0	4.18	1.3
Pays de Craon	31,57	855,9	17,87	484,5	4,87	132,0
Objectif Eco-Emballages	18,1	490,7	14	379,6	1,6	43,4

Les résultats de cette première année sont encourageant puisqu'ils atteignent et même dépassent les objectifs fixés au Syndicat Mixte du Pays de Craon. **Continuez à trier !**

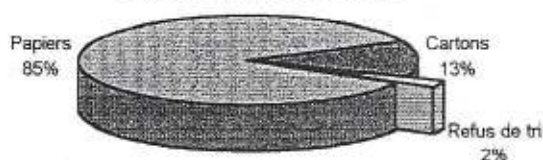
Le tri sélectif en Qualité :

Régulièrement un sondage est effectué au centre de tri afin de vérifier la répartition des emballages déposés dans les conteneurs des Points Recyclage. Ces sondages mettent en lumière *les erreurs de tri des habitants.*

Conteneur à bande jaune



Conteneur à bande bleue



Un emballage qui n'est pas déposé dans le bon conteneur ne peut être recyclé et son coût d'élimination par mise en décharge est élevé ... !

Pour un tri de Qualité, Respectez les consignes de tri

Chaque geste compte :

Si chaque foyer du Pays de Craon dépose **une boîte de carton** en plus par semaine dans le conteneur à bande bleue, cela permet de recycler en un an **34 tonnes de cartons**.

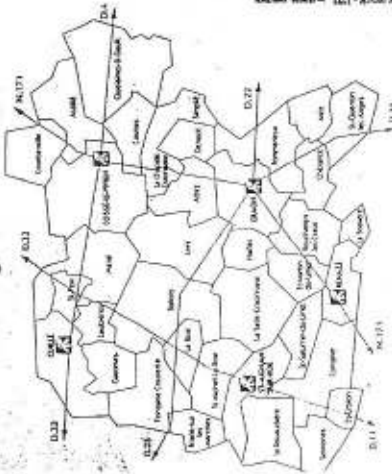
Si chaque foyer du Pays de Craon dépose **une bouteille de plastique** en plus par semaine dans le conteneur à bande jaune, cela permet de recycler en un an **23 tonnes de plastique**.

Si chaque foyer du Pays de Craon dépose **une bouteille de verre** en plus par semaine dans le conteneur à bande verte, cela permet de recycler en un an **171 tonnes de verre**.

Nous produisons tous des déchets...

...Alors nous sommes tous concernés par la collecte sélective !

Pays de Craon



DECHETTERIE

Receivements :
Centre Administratif Intercommunal
7, Place de la Mairie - 51400 CRAON
Tél: 02 43 09 81 19



Collecte sélective du Pays de Craon

Communes	Verre	Papier	C. Creux	Population	Total
Astillé	31,32	18,97	4,96	521	55,24
Athès	31,31	19,45	4,30	408	55,06
Ballots	33,13	17,91	4,68	1049	55,72
Bouchamps les Craon	29,81	14,61	3,83	507	48,26
Brains / Marchés	28,07	13,31	5,20	224	46,58
Chérancé	27,76	15,64	4,19	201	47,59
Congrier	31,79	15,62	4,37	1035	51,78
Cosmes	31,73	16,30	4,05	257	52,08
Cossé-le-Vivien	32,70	19,29	5,43	2806	57,42
Courbeville	32,07	13,38	3,61	487	49,06
Craon	32,66	20,41	5,39	4767	58,46
Cutilly	32,29	17,03	4,27	863	53,59
Denazé	26,84	14,98	3,48	153	45,30
Fontaine-couverte	29,38	13,75	4,54	450	47,68
Gastines	29,92	22,65	6,65	166	59,22
La Boissière	32,74	14,22	4,48	152	51,44
La Chapelle craonnaise	34,03	14,77	4,26	280	53,07
La Roë	37,78	17,12	5,72	260	60,62
La rouaudière	26,76	13,00	4,18	306	43,94
La Selle craonnaise	30,96	18,13	4,15	904	53,24
Laubrières	29,62	21,67	5,61	292	56,89
Livré-la-touche	23,52	13,34	3,72	840	40,57
Mée	36,69	13,98	4,77	164	55,44
Méral	28,22	16,86	5,87	809	52,95
Niaffes	34,76	22,70	5,10	318	62,56
Pommerieux	26,18	12,92	4,30	587	43,40
Quelaines	31,53	18,65	5,44	1691	55,62
Renazé	32,43	19,15	5,32	2860	56,81
Senonnes	28,63	16,18	3,82	331	48,63
Simplet	42,59	19,16	5,40	237	67,15
St Aignan / Roë	35,12	17,48	4,15	975	56,75
St Erblon	30,55	16,80	5,15	134	52,50
St Martin du Limet	28,65	14,65	4,14	469	47,44
St Michel la Roë	30,15	16,20	3,59	230	49,93
St Poix	33,48	20,82	5,06	424	59,35
St Quentin les Anges	33,21	15,57	4,29	397	53,07
St Saturnin du Limet	26,96	12,64	3,78	558	43,38
Pays de Craon	31,87	17,87	4,87	27112	54,32
Objectif Eco-emballages	18,1	14	1,6		33,70

Résultats exprimés en kg/habitant/an

Horaires d'ouvertures :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Craon-le-Vivien 02 43 04 33 69	13h00 à 17h00	13h00 à 17h00	13h00 à 17h00	13h00 à 17h00	13h00 à 17h00	10h à 12h à 17h30
Craon 02 43 06 08 09	13h00 à 17h00	13h00 à 17h00	13h00 à 17h00	13h00 à 17h00	13h00 à 17h00	10h à 12h à 17h30
Caliv 02 43 07 55 07						10h à 12h à 17h30
Renazé 02 43 01 15 07	13h00 à 17h00	13h00 à 17h00	13h00 à 17h00	13h00 à 17h00	13h00 à 17h00	9h à 12h à 17h30
St Aignan/Roë 02 43 06 29 02	13h00 à 17h00	13h00 à 17h00	13h00 à 17h00	13h00 à 17h00	13h00 à 17h00	10h à 12h à 17h30

Indiquer les horaires d'ouverture pour tous les décharges de la région.



Tous les jours de la semaine une déchetterie vous ouvre ses portes et son gantien vous accueille...

Réglement le règlement peut être consulté sur place ou en ligne. Establez votre volume de déchets. Le volume d'appareil est limité à 1,5m par personne et ne peut dépasser...

Un nouveau réflexe pour notre environnement... ..les déchetteries



Déchets acceptés...

- Verre**
Elles sont récupérées, mais pas recyclées (luminaire, verre recyclé, indonit, indonit assemblés).
- Déchets verts**
Les déchets de jardins sont boudés afin de produire du compost (sauf sacs de compostage de L'oreillette).
- Carrosses / voitures**
Ils sont démontés, les pièces sont recyclées ou envoyées vers des centres (sans contrôle).
- Textile**
Ils sont envoyés vers un centre d'emballage (technique de Classe 2 (sans contrôle)).
- Garbets**
Piles, ils sont récupérés puis recyclés dans une papeterie industrielle.
- Fluo de vidange**
Elles sont collectées par une entreprise agréée puis régénérées ou éliminées.
- Fluo de frein**
Elles sont collectées par une entreprise spécialisée puis éliminées.
- Déchets Ménagers Spéciaux**
Ils sont collectés par une entreprise spécialisée puis traités ou éliminés.
- Batteries**
Après la récupération de leur acide, le plomb qu'elles contiennent est valorisé.
- Textiles**
Ils sont triés puis redistribués dans un lieu humanitaire ou recyclés sous forme de chiffons.



Le mot du Conseiller Général

L'an 2000 - Une date qui fascine

Il y a dans ce passage, à la fois : une impression de fin et de renouveau.

Il est vrai que chacun de nous vit, selon son âge, entre souvenirs et projets. Nous abordons ce moment avec beaucoup d'émerveillement, tant le progrès technique est grand - mais aussi avec une certaine frayeur devant un monde qui va si vite...

Cependant, la vie continue !!!

Que l'année 2000 qui ouvre à la fois le siècle et le millénaire soit heureuse pour vos projets, pour les jeunes qui portent notre avenir.

Qu'elle soit aussi la plus douce possible pour tous ceux qui sont affaiblis par l'isolement, la souffrance ou la maladie. Cette sérénité dépendra beaucoup de l'attention que chacun de nous portera à ses proches, à ceux qui attendent d'être considérés.

Savoir vivre avec les autres, là où l'on se trouve ; là où on est engagé dans les multiples responsabilités qui se présentent : qu'elles soient municipales - associatives - éducatives - culturelles ou sportives.

C'est un ensemble : c'est tout notre territoire qui doit être accueillant et attractif. Celui-ci ne peut se limiter à être un espace d'action - il doit être aussi un espace de relation, de confiance et de respect.

Les Elus Municipaux réfléchissent à la qualité de leur offre pour permettre le développement des activités existantes et pour encourager la création de nouvelles entreprises. Ils sont très attentifs à la santé de l'économie de notre canton. Je peux témoigner de leurs efforts pour aider le tissu économique à s'animer.

Il y a souvent compétition entre les territoires, ce qui suppose une association sans faille de tous les acteurs : Elus - Entreprises - Associations et Administration.

Si l'on se réfère aux statistiques publiées par le Comité d'Expansion sur l'évolution de l'emploi salarié, on peut considérer que l'économie du canton de Saint Aignan sur Roë se porte bien.

Pour la période 1993-1998, on enregistre : + 317 emplois, soit + 21.60%. C'est la plus forte progression sur le Pays de Craon. Ceci est dû à la performance des Entreprises, car les Elus ne créent pas directement d'emplois productifs. Cependant l'économie n'est pas un champ clos. Elle est dépendante des activités de tout le bassin d'usage.

Ce résultat est donc une grande satisfaction à partager...

En agriculture, les performances sont très bonnes dans notre sud-ouest mayennais.

Nous avons la chance d'avoir des exploitants : compétents, jeunes et très organisés.

Leur esprit d'ouverture et de communication est remarquable.

Il s'agit d'une profession qui, chez nous, fait preuve de grande combativité.

Les commerçants de nos communes du canton, secoués par la concurrence des petites villes environnantes, ont le mérite de se regrouper. Ils organisent des animations commerciales, des foires, des salons, des braderies et dépensent une énergie considérable pour soutenir et réussir ces actions. Celles-ci sont en effet indispensables pour le maintien du commerce en milieu rural.

L'artisanat emploie plus de 330 salariés dans le canton. C'est un atout pour notre économie. Il contribue par son implantation à l'aménagement du territoire.

Ces quelques notes de réflexion qui accompagnent mes vœux n'ont pas la prétention de tout expliquer encore moins de tout résoudre.

Ce qui m'apparaît clairement c'est que la mondialisation appelle un renforcement des liens territoriaux et ces territoires que nous nous efforçons de faire vivre doivent être des lieux de réconciliation entre l'économie et le social.

Camus disait : "Il y a deux types d'efficacité : celle du typhon qui balaie tout sur son passage et celle de la sève qui fait pousser".

Le Conseiller Général.

A. BASLÉ

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST-AIGNAN-RENAZE

Les principales décisions du Conseil de Communauté en 1999

REUNION DU 24 FEVRIER

- . Approbation des avenants aux marchés de travaux passés pour la construction de l'extension de l'atelier S.C.M. à St-Aignan-sur-Roë
- . Désignation de l'entreprise ESPACE-CLOTURE pour la réalisation d'une clôture à l'entreprise S.C.M.
- . Choix de l'entreprise LARDEUX de Rannée pour la fourniture des plants du parking de la Forge à Renazé
- . Lancement d'une consultation pour l'aménagement de la parcelle ex-Courcier située à proximité de l'atelier FABELOR, Z.A. de la Forge à Renazé
- . Souhait que le Centre de Secours Incendie devienne propriété de la Communauté de Communes pour le franc symbolique, la remise en état, avant transfert au S.D.I.S., étant ensuite effectuée par la Communauté de communes
- . Achat de 600 chaises réglementaires près des Ets LAVAL-BUREAUTIQUE à Bonchamps-les-Laval
- . Augmentation des tarifs de location de la salle omnisports et du matériel de la Communauté
- . Choix de la commune de la Rouaudière pour la participation financière de la Communauté au spectacle des Nuits de la Mayenne 1999

REUNION DU 24 MARS

- . Choix de l'entreprise HERVE de Renazé pour l'étalement de la terre, parcelle ex-Courcier, rue de la Forge à Renazé
- . Réalisation d'un prêt complémentaire pour le financement de l'extension S.C.M.
- . Ouverture d'un crédit de trésorerie pour le financement des investissements en attendant le versement des subventions
- . Versement intégral de l'indemnité de conseil à M le Receveur de la Communauté
- . Attribution de subventions aux collèges organisant des séjours linguistiques sur la base de 150 F par an et par élève domicilié dans une commune adhérente de la Communauté
- . Attribution d'une subvention à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Renazé.
- . Achat d'un congélateur pour les restos du coeur
- . Attribution d'une subvention à chacune des crèches parentales intercommunales de la Roë et de Congrier
- . Vote des taux d'imposition 1999 (taux additionnels et T.P. de zone)
- . Vote du budget principal et des budgets annexes (ateliers industriels et lotissement industriel) 1999
- . Délégation du Bureau de la Communauté pour l'achat du matériel nécessaire à la réorganisation de l'installation téléphonique du secrétariat de la Communauté

REUNION DU 9 JUIN

- . Vote des comptes de gestion 1998 (budget principal et budgets annexes)
- . Vote des comptes administratifs (budget principal et budgets annexes)
- . Affectation des résultats de fonctionnement 1998 (budget principal et budgets annexes)
- . Décision modificative n° 1 (budget principal et budgets annexes)
- . Décision extension local de rangement, annexe à la salle omnisports Renazé
- . Choix de la S.T.A.R. pour la réalisation d'une clôture mitoyenne entre la zone d'activité de la Forge et le lotissement communal de Renazé (le Clos d'Andigné)
- . Location de l'extension de l'atelier S.C.M. par crédit-bail
- . Recensement, sur l'ensemble des communes adhérentes, des locaux et terrains susceptibles d'être, après acquisition et aménagement par la Communauté, loués à des entreprises.
- . Renouvellement en 1999-2000 de l'animation "Spectacles en chemins" pour les enfants des écoles, signature d'une convention à cet effet
- . Recrutement de deux agents pour assurer, pendant la saison estivale, les permanences des Points "I" à la Roë et à St-Martin-du-Limet
- . Participation financière à la P.A.I.O. en contrepartie de permanences assurées à Renazé et à St-Aignan-sur-Roë
- . Information Conseil de Communauté des taux 1999 de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères fixés par les Services fiscaux
- . Renouvellement de l'opération de vérification des buts sportifs sur l'ensemble des communes de la Communauté

REUNION DU 21 OCTOBRE

- . Décision, après étude par la D.D.E., d'aménager une voie sur une longueur d'environ 65 m côté Sud de la Z.A. de la Forge permettant de desservir les entreprises POISSON et BLANCHOUIN ; lancement d'une consultation pour la réalisation de ces travaux.
- . Aménagement paysager parcelle près FABELOR, Z.A. de la Forge décision de revoir le projet établi par le C.A.U.E.
- . Information des réponses des communes concernant le recensement des locaux et terrains et décision de proposer en priorité aux entreprises souhaitant s'installer les locaux et terrains actuellement vacants. Décision de visiter l'atelier ex-Tolectro, rue de Segré à Renazé, suite à la proposition de cession faite par N.D.C.
- . Lancement d'une consultation pour la construction de l'extension du local de rangement, annexe à la salle omnisports
- . Décision de procéder à la réfection des façades de la salle omnisports
- . Signature d'un contrat avec la SOCOTEC pour la vérification annuelle des installations électriques des chapiteaux
- . Etude de l'installation des enfants lors des spectacles en chemins
- . Acquisition de deux tapis de gymnastique pour la salle omnisports
- . Etude concernant la création d'un emploi jeune par la Communauté de Communes
- . Décision de participation de la Communauté de communes à un spectacle des Nuits de la Mayenne dans le cadre du festival 2000

Le Bureau de la Communauté se réunira le 15 décembre afin de préparer la future réunion du Conseil et notamment les orientations pour l'an 2000.

SYNDICAT D'INITIATIVE DU CANTON DE SAINT AIGNAN/ROË

Le Syndicat d'Initiative du canton de Saint Aignan Sur Roë poursuit ses activités et dresse un bilan positif pour l'année 1999.

⊗ JOURNEE DU MODELISME A LA RINCERIE

La journée sur le modélisme, organisée par le Syndicat d'Initiative, s'est déroulée le samedi 1^{er} mai 1999 à la base de Loisirs de la Rincerie. Les meilleurs modélistes de la région ont partagé leur passion en effectuant des démonstrations de grande qualité et de haute précision. Cette journée a remporté un vif succès puisque plus de 1 000 visiteurs sont passés sur le site tout au long de ce samedi ensoleillé.

⊗ CONCOURS DES FERMES ET FERMETTES FLEURIES

Le concours annuel des fermes et fermettes fleuries 1999 a réuni un nombre de participants pratiquement identique à celui de 1998, soit au total 48 pour les deux catégories : A - fermes en activité et B - fermettes ou maisons isolées. Après sa visite le 5 juillet dernier, le jury a procédé au classement des lauréats. Les résultats se présentent comme suit :

Catégorie A : 1^{er} - CERTENAIS M. (Brains sur les Marches), 2^{ème} - JUGE G. (Congrier), 3^{ème} - CHAUVIN C. (Congrier)

Catégorie B : 1^{er} - PAILLARD H. (Congrier), 2^{ème} - PECOT R. (Saint Saturnin du Limet), 3^{ème} - SEYEUX M. (Congrier).

La remise des prix a eu lieu le vendredi 3 décembre à la salle des fêtes L'Entr'Acte de Renazé, en présence de Monsieur LEMARCHAND, responsable des Espaces Verts à Château Gontier.

⊗ CONCOURS PHOTOS 1999

Pour l'année 1999, les trois syndicats d'initiatives du Pays de Craon se sont associés pour organiser le concours photos 1999 portant sur le thème de "La Fête". Ce dernier s'est déroulé du 1^{er} mars au 31 octobre. Tous les habitants étaient invités à participer à ce concours en déposant leurs photos avec les négatifs dans les mairies.

Le jury, composé de membres des syndicats d'initiatives, se réunira courant décembre afin de sélectionner les lauréats du concours photos 1999.

⊗ POINT I

Cette année encore, les deux points I, situés l'un à La Roë (Abbaye) et l'autre à St Martin du Limet (Aire de Loisirs), ont connu une bonne fréquentation. L'accueil et l'information des touristes étaient assurés, de juin à septembre, par quatre hôtesses dont 2 recrutées par la Communauté de Communes et 2 par les Communes concernées.

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de l'Oudon

LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (C.L.E.) élabore actuellement le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) du bassin versant de l'Oudon.

LA SECONDE PHASE est en cours, elle a débuté au mois d'octobre.

Il s'agit d'élaborer des scénarios parmi lesquels la Commission Locale de l'Eau devra faire un choix («choix d'une stratégie»). Chaque scénario comprend des objectifs, de qualité des eaux et de quantité, et des actions qui permettront de les atteindre.

Cette phase se déroule en quatre temps :

Des Ateliers de prospective ont été organisés le 1^{er} décembre au Centre Culturel de Segré. Les membres de la C.L.E., les Maires des 101 communes et d'autres acteurs concernés ont été invités à se réunir dans trois ateliers : gestion quantitative de l'eau, qualité des eaux, espace rivière et usages. De ce travail sont ressortis les grands « enjeux » de l'aménagement et de la gestion des eaux sur le bassin et des propositions d'objectifs et d'actions.

Des scénarios sont élaborés à partir de ce travail par les cabinets spécialisés, en concertation étroite avec la profession agricole. En effet, le bassin étant essentiellement agricole, de nombreuses actions vont concerner ce domaine. Ces scénarios seront présentés au Groupe de travail technique de la C.L.E.

Des réunions d'information et d'échanges seront organisées dans les sept sous-bassins de l'Oudon au mois de septembre 2000. Ces réunions permettront de présenter aux acteurs du bassin les scénarios retenus par le Groupe de travail technique et de les discuter avant présentation au Bureau et à la C.L.E.

La Commission Locale de l'Eau choisit un des scénarios. Les cabinets ISL AQUASCOP pourront alors préparer un projet de S.A.G.E.



Bassin
de l'Oudon

Lors de la dernière réunion de la Commission Locale de l'Eau, organisée à la base de loisirs de la Rincerie à la Selle Craonnaise, la plaquette d'information sur le S.A.G.E. Oudon a été présentée ainsi que le logo (ci-contre).

Contact C.L.E.
02 41 92 52 79

Le S.A.G.E. est un document qui donne les objectifs de la gestion équilibrée et globale de l'eau sur un bassin versant.

Le schéma est élaboré en trois phases avant sa mise en oeuvre :

- recueil de données et analyse - 6 mois,
- choix d'une stratégie (objectifs / actions) - 5 mois,
- validation du schéma par les acteurs - 3 mois.

La C.L.E., qui est un centre d'animation, de débat et d'arbitrage, comprend 64 membres représentants des élus (32), des usagers et riverains (16), des services de l'Etat (16).

Son Bureau comprend 16 membres chargés de préparer les réunions de la C.L.E.

Son Groupe de travail technique comprend 24 membres chargés de suivre le travail des cabinets spécialisés ISL AQUASCOP

Le mot de la Gendarmerie

Traditionnellement, le bulletin municipal nous permet de nous exprimer et nous saisissons cette occasion avec plaisir.

L'année 1999 s'est achevée et notre brigade aura connu quelques changements.

Tout d'abord avec le départ du gendarme KRASINSKI qui, au mois de juin dernier, nous a quittés pour aller à la retraite et se mettre au vert... Quelques semaines plus tard ce poste vacant a été comblé. Le 29 juillet, le gendarme adjoint FOURMOND Clément, a été affecté à SAINT AIGNAN.

C'est une première dans le sud Mayenne, avec l'affectation du premier gendarme adjoint de la Compagnie de CHATEAU-GONTIER. En effet, la suppression du service national aura pour suite logique la disparition des gendarmes auxiliaires (appelés du contingent). Ils seront remplacés progressivement par des jeunes gens sous contrat. Ce contrat d'une d'année peut-être renouvelé quatre fois et est ouvert aux jeunes gens ainsi qu'aux jeunes filles ! (voir page complémentaire).

Autre départ le 16 décembre, celui du gendarme MAYER Philippe qui a rejoint son Alsace natale. Il a été remplacé, à la même date, par le gendarme BALADA Thierry qui nous vient de l'escadron de MAYENNE.

Cette année 2000 sera le continuité de notre service public qui restera au service du citoyen par ses missions de protection des biens et des personnes. La brigade de SAINT AIGNAN est toujours en place.

L'Adjudant LE GOANVIC
Commandant la Brigade

GENDARMERIE

Une Force Humaine

A TOUS CEUX QUI, MOTIVÉS ET AMBITIEUX, DESIRENT REJOINDRE LA PLUS VIEILLE INSTITUTION MILITAIRE FRANÇAISE... LA GENDARMERIE RECRUTE.

OFFICIERS ET SOUS-OFFICIERS

Vous souhaitez faire partie des 100 000 hommes et femmes qui concourent à la protection des personnes et des biens, jour et nuit sur l'ensemble du territoire.

Vous faites preuve de l'esprit d'initiative, du dynamisme et du sens des relations humaines indispensables pour agir efficacement et s'épanouir dans ce grand service public.

Vous pouvez devenir OFFICIER ou SOUS-OFFICIER

Il vous faut être âgé de 18 ans révolus et de moins de 36 ans au jour de la signature du contrat et avoir la taille minimale de 1,70m pour les hommes et 1,64m pour les femmes (portée à 1,72m pour servir à la garde républicaine).

GENDARMES ADJOINTS

Vous recherchez une première expérience professionnelle enrichissante. La gendarmerie, soucieuse de préserver le lien Armée - Nation, vous offre un véritable tremplin pour un métier en devenant GENDARME ADJOINT.

Il vous faut être âgé de 18 ans révolus et moins de 26 ans au moment de la demande et avoir la taille minimale de 1,70m pour les hommes et 1,64m pour les femmes.

EMPLOI DE PERSONNEL ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN DE LA GENDARMERIE

Vous avez des compétences professionnelles dans les domaines suivants : ou vous souhaitez servir dans ces domaines : bureautique et secrétariat, automobile, gestion d'immeubles ou travaux du bâtiment, restauration collective, téléphonie, imprimerie de labeur, soutien sanitaire.

Il vous faut être âgé de 17 ans révolus et moins de 29 ans (sous réserve de conditions particulières) et avoir la taille minimale de 1,50m.

PREPARATION MILITAIRE DANS LA GENDARMERIE (P.M.G et P.M.S.G.)

Vous souhaitez vivre une expérience enrichissante, découvrir un métier exaltant.

Vous voulez apporter votre concours de citoyen à la sécurité de votre pays en entrant dans la réserve pour renforcer les unités d'active.

Vous envisagez de vous orienter vers un emploi de la sécurité, éventuellement dans la gendarmerie.

ALORS LES PREPARATIONS MILITAIRES DE LA GENDARMERIE VOUS INTERESSENT

Il vous faut être âgé de 18 ans révolus et moins de 26 ans au moment de la demande et avoir la taille minimale de 1,70m pour les hommes et 1,64m pour les femmes.

Pour la P.M.S.G. (Préparation Militaire Supérieure Gendarmerie) le baccalauréat est exigé.

Vous souhaitez recevoir de plus amples renseignements, prenez contact avec le Centre d'Information et de Recrutement de Nantes à son siège au 2, Place Félix Fournier, 44 000 NANTES, tél : 02.40.20.24.24 ou en vous présentant (à 09 heures) à l'une de ses permanences :

SAINT-NICOLAS, Caserne Corbinou, Rue de Bretagne	1 ^{er} Mardi	LE MANS, Caserne Cavaignac, 21 Bd Paixhans	2 ^{ème} et 4 ^{ème} Mercredi
SAINT-ROCHE SUR YON, Gendarmerie	1 ^{er} Mercredi	SAUMUR, Gendarmerie, 213 bd Delessert	3 ^{ème} Mercredi
SAINT-ARISTIDE BRIAND, Gendarmerie, Caserne La	1 ^{er} Mercredi	CHOLET, Gendarmerie, 46 Av Napoléon Bonaparte	3 ^{ème} Mercredi
SAINT-NAZAIRE, Gendarmerie, Caserne La			
SAINT-PIERRE LAUZAIS, 79 av. F. Lesseps			
SAINT-REMI, Caserne St Maurice, 6 place Freppel	2 ^{ème} et 4 ^{ème} Mercredi		



DE LA MAYENNE

OPERATION REGIONALE D'AMELIORATION DE L'HABITAT

Madame, Monsieur,

Le Syndicat mixte du Pays de Craon, associé à la Région des Pays de la Loire, a décidé de mettre en place, sur votre secteur, une Opération Régionale d'Amélioration de l'Habitat (ORAH). Cette action, d'une durée de trois ans à partir de la date de signature a, pour objectif principal, d'inciter les propriétaires occupants (ou futurs accédants) et locataires agricoles, à réaliser des travaux d'amélioration dans leur logement, en leur permettant d'obtenir des subventions. Ces aides sont cumulables avec la baisse de la TVA décidée par l'Etat depuis le 15 septembre 1999 (passant de 20,6% à 5,5% pour certains travaux).

Une étude préalable doit être réalisée pour permettre d'évaluer les besoins en crédits nécessaires à cette opération. Le Syndicat Mixte du Pays de Craon a chargé *Habitat et Développement de la Mayenne* de la réalisation de cette étude.

A cet effet, chaque foyer a reçu, fin 1999, un questionnaire afin d'identifier les besoins en travaux. Si vous n'avez pas retourné ce questionnaire et que vous souhaitez faire des travaux, vous pouvez passer à la Mairie pour retirer un nouvel imprimé ou prendre contact directement avec :

HABITAT ET DEVELOPPEMENT 53

17, rue Franché Comté

53000 LAVAL

Tél : 02.43.91.19.91

Il est précisé que cette opération sera mise en place au cours du 2^{ème} semestre 2000.

INFOS DIVERSES..... INFOS DIVERSES..... INFOS DIVERSES..

TARIFS LOCATION SALLES :

Fixés par la conseil municipal, lors de la réunion du 18 mai 1999, avec effet au 1^{er} août 1999 :

	Grande salle	Petite salle	Cuisine
Banquet – Mariage	570 F	290 F	290 F
Vin honneur - Réunion	260 F	115 F	
Bal public (Stés loc.)	1 440 F		

Tous ces tarifs sont majorés de 30 % pour les utilisateurs domiciliés hors de la Commune.

Le prix de location du couvert est fixé à 2,50 F sans utilisation du lave-vaisselle et 3,50 F avec le lave-vaisselle (verrouillage si celui-ci n'est pas retenu)

La participation aux frais de chauffage est de 169 F pour la grande salle et 85 F pour la petite salle.

MANOIR : grande salle et cuisine 610 F

Grande salle 300 F

Couchage (maximum 19) : 30 F par lit et par nuit.

Réservations à faire près de la Mairie.

CIMETIERE

Le tarif des concessions au cimetière demeure inchangé :

- 30 ans..... 200 F

- 50 ans..... 300 F

D'autre part, il est rappelé aux familles qu'avant toute intervention dans le cimetière communal (inhumations, exhumations...), il est indispensable de le signaler à la Mairie.

BASSIN VERSANT DE L'OUDON

Restriction de l'usage de l'atrazine et du diuron.

Courrier reçu de la D.D.A.F. :

« J'ai l'honneur de vous rappeler qu'une partie du territoire de votre commune est située dans le bassin de l'Oudon.

Cette partie de votre territoire est donc soumise aux dispositions des arrêtés du 30 décembre 1998 concernant la restriction de l'usage de l'atrazine et du diuron.

Cette partie, comme il est rappelé à l'article 2 de l'arrêté, correspond aux limites du périmètre du S.A.G.E. du bassin de l'Oudon.

Ainsi tout agriculteur de votre commune, pour la campagne 2000, ne doit pas implanter de maïs à moins de 6 mètres de tout cours d'eau ou point d'eau, cela concerne donc l'Oudon et tous ses affluents ou sous affluents (cela ne concerne donc pas tout autre cours d'eau de la commune qui serait situé dans un autre bassin).

De même la limitation dans le dosage de 500 g de matière active d'atrazine par ha ne concerne que la partie du territoire de la commune située dans le bassin de l'Oudon.

Ces dispositions sont ainsi rappelées à toute commune périphérique du bassin de l'Oudon, étant précisé à nouveau que ce sont les limites de bassin qui comptent pour l'application des arrêtés et non les limites administratives des communes. 7

SYNDICAT INTERCOMMUNAL pour l'alimentation en Eau Potable du Craonnais.

Extension des réseaux :

« LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION EN EAU POTABLE DU
CRAONNAIS - Place de l'Europe - 53800 RENAZE, COMMUNIQUE :

Toute personne intéressée par une extension du réseau d'alimentation en eau potable est invitée à se faire recenser dans sa mairie, avant **le 30 juin 2000**. A la suite de ce recensement, une étude chiffrée sera réalisée afin d'établir la contribution financière restant à la charge du demandeur (60 % du montant H.T. des travaux). Ce n'est qu'à partir de cette étude qu'un engagement ferme sera demandé aux intéressés pour une programmation de ces travaux en 2001."



BIBLIOTHEQUE

Les heures d'ouverture sont les suivantes :

mercredi et samedi de 10 H à 12 H sauf jours fériés
seulement le mercredi pendant les vacances

scolaires

Merci à tous les bénévoles qui assurent les permanences !

Actuellement et jusqu'au 30 mai, une superbe exposition sur l'apprentissage du son est à voir et à écouter. Vous pouvez emprunter des livres, des cassettes et des C.D. sur la musique et sur les chansons d'hier et d'aujourd'hui.

D'autre part, de nouveaux livres ont été achetés et sont à votre disposition : pour les grands et les petits et pour tous les goûts !

A très bientôt !



ECOLE PUBLIQUE DE LA ROUAUDIÈRE

Tél : 02.43.06.57.55

Composition de l'équipe éducative :

- Mme CHENAUT Sylvie : classe enfantine
- Mr BOISSEAU Patrice : cours élémentaires et cours moyens
- Aide maternelle CES : Mme SEMONS en remplacement de Mme COURCIER

A la rentrée 1999/2000, l'effectif de l'école atteignait 33 élèves dont 17 en classe enfantine

Chaque classe est dotée d'un matériel informatique.

RECONDUCTION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES

- la classe de voile à la Rincerie.
 - Les séances de natation à la piscine de Craon
 - L'USEP, activités sportives du mercredi (sports collectifs et individuels)
- Sandra Madiot et Alexandra Courcier ont été classées respectivement , dans leur catégorie, 2^{ème} et 3^{ème}, au cross départemental de Changé
- Journée d'orientation au Bois de l'Huisserie
 - les spectacles culturels financés par la Communauté de Communes

POINTS FORTS DE L'ANNEE ECOULEE

- sortie pédagogique à la motte féodale de Saint Sylvain d'Anjou
- visite du Refuge de l'Arche à Château-Gontier, par la classe enfantine
- visite à la ferme chez Mr et Mme Serveau
- fête de Noël
- participation à la chorale des écoles à Congrier
- journée d'athlétisme à Renazé

PROJETS POUR L'ANNEE

- défi lecture
- correspondance scolaire des petits avec l'école de Beaulieu sur Oudon
- petit Tour à vélo prévu le samedi 6 mai 2000 – destination Laval
- Internet
- Voyage scolaire non défini

Ecole publique : 7 élèves ont reçu un dictionnaire



Vendredi 25 juin, Mme Doineau, maire, a remis un dictionnaire à sept élèves de l'école publique qui terminent leur CM2 et vont entrer en classe de 6e à la prochaine rentrée scolaire. Ce sont : Anne-Sophie Colas, Emmanuelle Juliot, Virginie Leclair, Alexis Boisseau, Sébastien Gruel, Julien Lardeux et Denis Vignais.

ASSOCIATIONS COMMUNALES

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Président : Loïc BECCAN

Secrétaire : Nathalie COLAS

Trésorière : Marie-Paule FAVEL



ASSOCIATION SPORTIVE ROALDÉRIENNE

Le Président ainsi que les membres du Bureau remercient Madame Doineau ainsi que Mesdames et Messieurs les Conseillers pour la subvention qui nous a été versée ainsi que pour l'entretien effectué par l'agent communal.

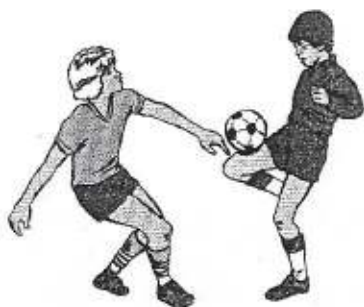
Tous nos remerciements s'adressent à toutes les personnes qui nous aident bénévolement lors des différentes manifestations organisées par le Club et à tous ceux qui ont eu la gentillesse d'acheter les billets de la Grande Loterie « à 100 % pour les Associations »..

DATE à RETENIR

Dimanche 25 juin 2000 : **TOURNOI** Inter-Familles

Réservez cette date. C'est l'occasion aux anciens joueurs de se retrouver ; une ambiance chaleureuse y règne tout au long de cet après-midi

Le Président **Hervé COLAS**



Football : Hervé Colas, président



Le bureau de l'ASR Football est composé de : président Hervé Colas, vice-présidents Claude Serveau et Jean-Claude Buquet ; secrétaire Évelyne Vilfeu ; secrétaire adjoint Georges Mignot ; trésorier Claude Chevillard ; trésorier-adjoint Michel Chevillard ; membres Franck

Coquelin, Daniel Dupont.

L'effectif du club est de 17 licenciés. Le club évoluera cette saison en promotion 2e. Son objectif est de tenir les premiers rôles. Nous lui souhaitons de concrétiser ce souhait !

Les manifestations 1999 :

- 21 août : concours de pêche avec 87 pêcheurs
soirée grillades avec 160 personnes
- 04 septembre : Parc Astérix (un car complet)
- 13 novembre : Pot-au-feu, avec seulement 120 personnes
- St Sylvestre : grande réussite avec près de 200 personnes.

Nos remerciements à tous les bénévoles lors de ces manifestations.

En 2000 :

- 19 août : concours de pêche
soirée « grillades »
- 18 novembre : pot-au-feu
- St Sylvestre : à voir

Le Président : **D. DUPONT**

87 pêcheurs à "La Chauvière"



Les responsables du comité des fêtes étaient très satisfaits samedi soir du succès obtenu pour le concours de pêche qui a réuni 87 gaules autour de l'étang de la "Chauvière" chez M. Dominique Legeard. La coupe du vainqueur a été remise à J.P. Morineau de Craon qui a totalisé 2219 points devant Marcel Hiron, Pouancé (coupe du second) ; 3e Jean-Marc Chevrollier ; Senonnes ; 4e Marc Houdayer, Tours ; 5e Roland Ferron, Pannes.

Une coupe a été remise aux : 1er communal : Mickaël Dupont ; 2e communal : Gérard Racineux ; 1er enfant de la commune, Julien Lardeux ; 2e enfant de la commune, Arnaud Beccan, 1ère femme, Martine Houdayer, Tours ; 1er enfant, Damien Houdayer, Tours.

Le président, Daniel Dupont et son bureau tiennent à remercier toutes les personnes qui les ont aidés dans le déroulement de ce concours de pêche.

ANCIENS COMBATTANTS

L'Amicale est composée de 17 adhérents :

- 6 Combattants 39/45
- 11 AFN
- 5 veuves

Le Bureau est composé comme suit :

Président d'honneur : M. Prosper RENE

Président : M. Marcel SALMON

Vice-Président : M. Paul BODINIER

Trésorier : M. Constant LESOURD

Secrétaire : M. Marcel DELANOE

Deux amicalistes nous ont quitté : Marcel CORMIER et René NICOLAS

Le 06 février 1999, l'Amicale a organisé une galette des rois à laquelle une bonne partie des membres y ont participé, dans la bonne humeur.

Le 09 mai 1999 : 9 amicalistes ont été décorés de la Médaille d'Afrique du Nord : Robert BECCAN, Paul BODINIER, Marcel DELANOE, Claude HAILLOT, Maurice LEGEARD, Constant LESOURD, Bernard PERROCHE, Guy POINTEAU et Marcel SALMON.

9 amicalistes décorés de la médaille d'Afrique-du-Nord



La commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945 s'est déroulée dimanche, en présence d'une bonne assistance. A l'issue de la cérémonie

religieuse et du dépôt de gerbe au monument aux morts, M. André Baslé, conseiller général, a décoré neuf amicalistes de la médaille

d'Afrique du Nord en présence de M. Jacques-Louis Delalande, président départemental des amicales d'AFN, de René Mouazan, président de celle

de Renazé.

Voici la liste des décorés : Robert Beccan ; Paul Bodinier (vice-président et porte-drapeau des AFN) ; Marcel Delanoë (secrétaire et porte-drapeau des ACPG) ; Claude Haillot ; Constant Lesourd (trésorier) ; Maurice Legeard (absent) ; Bernard Perroche ; Guy Pointeau (absent) ; Marcel Salmon (président de l'amicale locale).

La clique des sapeurs-pompiers de Renazé a réhaussé cette cérémonie des sonneries d'usage avec le chef Joël Galisson et en présence du lieutenant Roland Morillon. Un vin d'honneur a été offert à l'assistance et le banquet a regroupé les amicalistes AFN et leurs conjointes au "Relais d'Anjou".

FOYER DES JEUNES

Manifestations 1999 :

- 28 février : animation « MEMOIRES DU BOCAGE » par M. Pierre GUICHENEY – Près de 60 personnes étaient présentes au Manoir pour cette occasion
- 04 septembre : participation au voyage pour le parc Astérix avec le Comité des Fêtes.
- St Sylvestre au Manoir.

Projet 2000 :

- un voyage peut-être

Une veillée comme au bon vieux temps



Près de 80 personnes - alors que le nombre de places était limité à 60 - ont assisté à la veillée contes proposée par le foyer des jeunes de la commune.

C'est autour du livre de P. Guicheney "On se meurt apprenti", que cette veillée conviviale s'est déroulée dimanche après-midi, au

coeur du manoir.

Les récits contés par chacun des poètes : paysans, artisans, ouvriers, ont su transmettre d'une façon vivante. Le conteur employait le "je", se plaçant ainsi en principaux acteurs des histoires légendaires du bocage mayennais.



LE CLUB DES BONS AMIS

Le 13 janvier 2000 s'est tenue notre assemblée générale, sous la présidence de Madame Marie-Joseph CHANTEUX et de Madame le Maire ;

Le Club compte à ce jour 26 adhérents ; en légère diminution. Nous faisons appel aux jeunes retraités pour qu'ils viennent nous rejoindre, ils sont bien accueillis. Nous nous réunissons tous les jeudis dans la salle offerte par la municipalité, que nous remercions.

En 1999, des voyages ont été organisés avec St Aignan : la Petite Couère, les Floralties de Nantes, la journée du jarret à la Chapelle-Glain.

Nous avons fait des rencontres inter-clubs avec Senonnes, St Erblon. Nous passons de bons après-midi, à renouveler.

30 convives au repas offert par la commune

Le repas offert aux aînés, par la commune a réuni une trentaine de convives au "Relais d'Anjou" sous la présidence de Mme Doineau, maire.

A ce banquet, on notait la présence des doyens représentés par Marie Tripote (87 ans), Odette Moriceau (81 ans), Marthe Demy (81 ans) et Albert Sabin (79 ans).



Une bonne journée de détente pour l'assemblée

Classes "9"



**M. et Mme Victor Chanteux
ont fêté leurs noces d'or**



**Mgr Maillard a confirmé 29
jeunes à la paroisse**



CALENDRIER 2000

28 mai
24 juin
25 juin
fin juin

19 août
18 novembre
31 décembre

Commémoration armistice
Méchoui de l'école
Tournoi inter-familles ASR
Concours communal maisons
fleuries

Fête communale avec grillades
Pot au feu Comité des Fêtes
St Sylvestre (à voir)



« La Farce de Maître Pathelin » a conquis les 500 spectateurs à La Rouaudière

Une « première » farce réussie



Les 500 spectateurs ont été conquis mardi soir à La Rouaudière lors de la première représentation de « La Farce de Maître Pathelin » dans le cadre des Nuits de la Mayenne.

« La Farce de Maître Pathelin », opéra-comique coproduit par les Nuits de la Mayenne et les Malins Plaisirs (Montreuil-sur-Mer) a été présentée pour la première fois, mardi soir, à la Rouaudière. Alternant la parole et le chant, tour à tour drôles et attachants, les artistes, à travers leurs personnages, ont conquis les 500 spectateurs présents.

Mardi, 20 h 30. Dans la cour de l'ancien presbytère de la Rouaudière, Pierre Letessier, jeune metteur en scène, scrute le ciel. « S'il pleut, nous devons nous passer d'un ou deux instruments trop fragiles comme la clarinette ou le violoncelle. Et puis, j'espère qu'il n'y aura pas trop de vent. C'est pas génial pour les voix... » A une heure de la première représentation de « La farce de Maître Pathelin », opéra-comique coproduit par les Nuits de la Mayenne et les Malins Plaisirs (Montreuil-sur-Mer), la pression monte. Dans les coulisses,

l'heure est aux préparatifs. Entre la séance maquillage, et l'installation des derniers accessoires, les cinq chanteurs et les quatre musiciens ne savent plus où donner de la tête. C'est l'effervescence autour de la scène placée à quelques mètres seulement des gradins. « On est tous un peu tendus. C'est normal le jour d'une première », souligne Agnès de Longevialle, à la fois pianiste et chef d'orchestre. A quelques minutes de son entrée sur scène, elle est très concentrée. « On a tous nos trucs. Moi, je lis une dernière fois mes partitions avant de m'installer dernière mon piano. »

De son côté, Pierre Letessier regarde une dernière fois sa montre. Il est 21 h 30. Les gradins sont bondés. « C'est la première fois que je vois un opéra-comique. J'ai assisté à quelques répétitions. J'ai hâte de voir les costumes », raconte Patricia, habitante de La Rouaudière. Les musiciens en costume noir et chemise blanche et les cinq acteurs montent sur scène. Le moment tant

attendu est arrivé. C'est parti pour une heure trente de spectacle !

Eclats de rire

« La farce de Maître Pathelin » est une pure création, inspirée d'une fable du XV^e siècle. Pierre Letessier a entièrement réécrit le texte avec la complicité de Coralie Fayolle qui a écrit la musique. C'est l'histoire d'un avocat, Maître Pathelin et de sa femme, Guillemette. Ils sont très pauvres et Maître Pathelin n'a plus de quoi acheter une nouvelle robe à sa femme. Mais seulement voilà : avec le seul pouvoir de la parole, il tente de rouler le drapier en l'invitant chez lui pour le payer à la fin du repas. Tel le renard de la célèbre fable, il flatte le drapier. « N'avons-nous pas un magnifique tissu superbe ! », lance-t-il devant sa femme Guillemette.

Alternant le chant et la parole, les artistes parviennent à entraîner le public dans cette énorme farce. Les 500 spectateurs se prennent au jeu

et les éclats de rire sont de plus en plus nombreux.

Puis Thomas, l'agnelet entre en scène. Il a égorgé et volé des moutons appartenant à son maître. Ce dernier a bien l'intention de lui intenter un procès. Maître Pathelin qui défend le « pauvre » agnelet devant le tribunal se retrouve alors nez à nez avec l'accusateur qui n'est autre que... le drapier. La boucle est bouclée. Le farceur est piégé. « Tout le monde s'est fait rouler dans la farine ! C'est rempli de gags. Je ne me suis pas ennuyé une seule seconde », commente Daniel, de Paris. « L'alternance des parties parlées et chantées donne du rythme au spectacle. L'agnelet m'a fait beaucoup rire aussi », ajoute Patrice, instituteur à La Rouaudière.

Il est 23 h. Pierre Letessier peut pousser un « ouf » de soulagement. « Une première, c'est très émouvant. Il y a toujours des inconnues. Le public a très bien réagi ce soir. Cela fait plaisir. »